CIRCULAIRE N° 00835

DU 28/04/2004

Objet : Union européenne - ARION 2004-2005

Réseaux : tous

Niveaux et services : Inspection

A Monsieur l'Administrateur pédagogique; A Messieurs les Inspecteurs généraux; A Madame et Messieurs les Inspecteurs coordonnateurs;

A Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'enseignement primaire et secondaire ordinaire et spécial

Autorités : Secrétariat général Signataire (s) : Henry INGBERG Gestionnaires : Françoise DAOUT

Personnes-ressources : Jacqueline KAISIN

Mots-clés : ARION

Nombre de pages : 1 texte : annexes :

Téléphone pour duplicata : 02/413.40.12

La Commission de la Communauté européenne me demande de lui proposer 22 candidats pour participer aux visites d'études du programme ARION pour l'année scolaire 2004-2005.

Ce programme comprend une série de visites d'une semaine dans l'un des pays de la Communauté ou des pays en voie d'adhésion, sur un thème spécifique repris dans la liste ci-annexée.

La participation à ce programme est financée par une subvention allouée au Ministère de la Communauté française par la C.E.E. Cette subvention permet de rembourser les frais de voyage et de séjour des participants.

Les candidatures introduites par les différents pays seront recueillies par un bureau central chargé de la coordination du programme. Ce bureau compose les groupes de participants en fonction de leurs souhaits et des places disponibles.

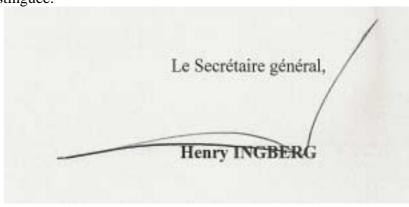
Si vous êtes intéressé par ce programme, je vous invite à consulter les fiches descriptives des différentes visites sur le site http://www.socleoyouth.be et signaler à Madame Françoise DAOUT par fax au 02/413.35.78 ou par e-mail: francoise.daout@cfwb.be, votre intérêt pour le programme, au plus tard <a href="mailto:pour le 10 mailto:pour l

Je vous informe déjà que l'avantage sera donné aux candidats qui choisiront une visite se déroulant dans une autre langue que le français. En effet, la Commission européenne a souligné notre quota de participation trop élevé aux visites francophones.

Il est évident que la compétence linguistique des candidats sera prise en considération. En effet, il est important que les participants puissent comprendre les exposés, participer aux discussions et puissent communiquer avec les autres membres de leur groupe originaires de pays différents.

Une ou deux visite(s) sur le thème 15 seront réservées à un ou deux chefs d'établissement en remerciement de l'hospitalité qu'ils ont marquée vis-à-vis de groupes en visite chez nous.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice, Monsieur l'Inspecteur, l'assurance de ma considération distinguée.





COMMISSION EUROPÉENNE

Direction générale de l'éducation et de la culture

Education

Développement des politiques éducatives

ACTION ARION DE VISITES D'ETUDE POUR SPECIALISTES ET DECIDEURS DE L'EDUCATION

THEMES

Les visites d'étude seront organisées dans le cadre de la structure suivante :

I. LES SYSTEMES EDUCATFS ET LEURS VALEURS

Etude générale des systèmes éducatifs (structures, méthodes, techniques) (thème 1) ainsi que l'évaluation des systèmes éducatifs, y compris la certification et l'évaluation de l'élève (thème 2).

Mesures préventives contre l'échec scolaire (thème 8), y compris la lutte contre l'analphabétisme (thème 3).

La qualité de l'éducation (thème 20).

II. ACTEURS DE L'EDUCATION: ELEVES, ENSEIGNANTS ET PARENTS

Intégration des jeunes handicapés dans le système scolaire normal (thème 5). Egalité des chances entre filles et garçons dans l'enseignement (thème 6). Scolarisation des enfants de travailleurs migrants et tziganes (thème 7). La profession de l'enseignant (thème 10).

Le rôle des parents et leur participation à la vie de l'école (thème 11,), les chefs d'établissement (thème 15).

Les élèves (thème 17).

L'éducation des adultes (thème 18).

La violence et la protection des enfants (thème 19).

L'inspecteur (thème 23).

III. <u>L'ENSEIGNEMENT: LES CURRICULUM ET LES OUTILS</u>

Les technologies de l'information et de la communication à l'école (thème 4). Le programme d'études (thème 25).

IV. <u>L'ECOLE ET SON ENVIRONNEMENT</u>

L'école (thème 16).

Introduction de la dimension européenne (thème 9).

Education à la santé (drogue - cancer - SIDA) (thème 13).

Education à l'environnement (thème 14).

V. AUTRES MESURES

Enseignement des langues (thème 12),

Les statistiques de l'éducation (thème 24).